



## CDPME

### PROCES-VERBAL N°06

Réunion du 13/02/2026

FÉVRIER 2026

JOURNÉE DU 14/02/26 – 15/02/26

**Match n° 53404771 – SENIORS D1 : CA PARIS 14 /AS PARIS du 14/02/26 :**

Pour faire suite aux décisions au sujet de l'encadrement de cette rencontre prises par la commission de céans lors de la dernière réunion du 03/02/26,

La commission détermine cette rencontre pour l'utilisation du dispositif des caméras portatives sur les arbitres en respect des modalités inscrites à la circulaire annexée aux règlements fédéraux.

***Transmission du dossier à la CDA pour mise en place.***

\*\*\*\*\*

**Match n°53404773 – SENIORS D1 : NICOLAITE DE CHAILLOT / ES SEIZIEME du 14/02/26 :**

Pour faire suite aux décisions au sujet de l'encadrement de cette rencontre prises par la commission de céans lors de la dernière réunion du 03/02/26,

La commission détermine cette rencontre pour l'utilisation du dispositif des caméras portatives sur les arbitres en respect des modalités inscrites à la circulaire annexée aux règlements fédéraux.

***Transmission du dossier à la CDA pour mise en place.***

\*\*\*\*\*

**Match n° 53405258 – U18 D1 : PARIS SPORT CULTURE /AF PARIS 18 du 15/02/26 :**

Pour faire suite aux décisions au sujet de l'encadrement de cette rencontre prises par la commission de céans lors de la dernière réunion du 03/02/26,

La commission détermine cette rencontre pour l'utilisation du dispositif des caméras portatives sur les arbitres en respect des modalités inscrites à la circulaire annexée aux règlements fédéraux.

***Transmission du dossier à la CDA pour mise en place.***

\*\*\*\*\*

**Match n°53405524 – U18 D2 : CA PARIS 14 /AS PARIS du 15/02/26 :**

Pour faire suite aux décisions au sujet de l'encadrement de cette rencontre prises par la commission de céans lors de la dernière réunion du 03/02/26,

La commission détermine cette rencontre pour l'utilisation du dispositif des caméras portatives sur les arbitres en respect des modalités inscrites à la circulaire annexée aux règlements fédéraux.

***Transmission du dossier à la CDA pour mise en place.***

\*\*\*\*\*

**Le Président de la Commission**

**Nuno Filipe MIGUEL**